

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2026-2031

AIDE À LA REMISE SUR LE MARCHÉ LOCATIF DE RÉSIDENCES SECONDAIRES ET MEUBLÉS DE TOURISME

Fiche d'informations

DOCUMENTS A FOURNIR

En complément de cette fiche d'informations :

- La copie d'une pièce d'identité du demandeur (carte nationale d'identité, passeport)
- Les deux derniers avis de taxe foncière.
- Tout élément permettant d'attester du caractère décent et/ou salubre du logement : DPE, audit énergétique, photographies du logement, etc.

En cas d'éléments transmis jugés insuffisants pour apprécier le caractère décent ou non du logement, une visite du bien sera programmée afin d'évaluer ce critère sur la base de la « fiche de repérage d'un logement présentant des causes d'inconfort » créée par le pôle de lutte contre l'habitat indigne du conseil départemental du Finistère.

- Le modèle de bail de location à l'année visé par le demandeur
- Un RIB

Transmettre un dossier au format « fichier ZIP » unique : au service Habitat de la Communauté de communes du Pays Fouesnantais à l'adresse suivante : habitat@cc-paysfouesnantais.fr, ou un dossier papier à l'attention du « Service Habitat de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais » à l'adresse suivante : 11 Espace de Kerourgué 29170 Fouesnant.

1. Demandeur

	Demandeur
Type de demandeur (personne physique / personne morale (SCI, SAS, préciser si autre)	
Prénom	
Nom	
Téléphone	
Courriel	
Adresse de la résidence principale	

2. Recensement de l'ensemble des biens immobiliers du demandeur

N°	Adresse complète du bien	Type (maison, appartement, immeuble)	Année de construction
1			
2			
3			
4			
5			

N°	Surface et typologie ¹	Mode de détention (propre, indivision, SCI...)	Préciser : RP, RS ² , meublé de tourisme, logement vacant
1			
2			
3			
4			
5			

¹ T1, T2, T3, T4, T5, T6+

² résidence principale, résidence secondaire

Engagement du demandeur



Toute décision d'octroi de la subvention acquise sur la base de renseignements erronés ou de déclaration frauduleuse entraînera l'annulation de l'aide.

☐ J'atteste sur l'honneur que le logement concerné répond aux critères de décence et ne présente pas de situation d'insalubrité, au regard des éléments en ma possession et transmis au service Habitat de la CCPF.

☐ J'atteste sur l'honneur m'engager à mettre le logement en location à l'année, en location meublée ou non meublée, pour une durée minimale de 8 ans, et que ce logement constituera la résidence principale du locataire.

Je soussigné(e),

certifie l'authenticité des informations mentionnées dans la présente demande.

Date :

Signature des demandeurs (précédée de la mention « lu et approuvé »)